

Étude sur la filière plastique et composites en Hauts-de-France

Synthèse pour décideur·ses

AVRIL 2026



Avec le soutien de :

CONTEXTE



Apparu au début du XXe siècle, le plastique est aujourd'hui omniprésent dans notre quotidien. Grâce à ses nombreux avantages (coûts, poids, propriétés physiques et chimiques), la filière du plastique et des composites s'est développée et mondialisée. À ce jour, il existe une multitude de résines et d'applications.

En Hauts-de-France, la filière plastique génère également une forte activité économique et des emplois. Elle occupe la deuxième place au niveau national en termes d'effectifs et de volumes produits en 2019.

En région comme ailleurs, les enjeux de la filière sont nombreux : une importante dépendance au contexte géopolitique concernant l'approvisionnement des matières plastiques (vierges et recyclées), un impact environnemental marqué par la pollution des microplastiques, une réglementation de plus en plus contraignante, de forts enjeux économiques (y compris sur les emplois), un traitement des déchets encore aujourd'hui complexe, etc.

Face à ce constat, une étude, pilotée par le Cerdd pour le compte de l'Observatoire déchets-matières (Odema), a été réalisée pour approfondir la connaissance et identifier des leviers régionaux, afin de soutenir une dynamique collective de déploiement de l'économie circulaire sur la filière plastique et composites. Cette étude est une réponse au besoin de **connaissances** et **d'observation**, nécessaires pour objectiver les réalités régionales et outiller les décideur-ses publics et privés.

L'objectif principal de cette étude est de **fournir des données sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière, et ainsi favoriser la mise en place des différents piliers de l'économie circulaire** (approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et recyclage).

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'apporter expertise, orientation méthodologique et stratégique sur cette étude. Les résultats de cette dernière sont le fruit d'un travail collectif s'inscrivant dans le cadre d'une démarche globale et continue de structuration de la filière.

Il est important de souligner le **caractère exploratoire de cette étude tant sur le fond que sur la forme**. La méthodologie s'est construite pas à pas.

À PROPOS DE L'ODEMA

Fondé en 2022 par l'État, la Région Hauts-de-France et l'ADEME, l'Observatoire déchets-matières (Odema) est un dispositif partenarial dont le portage juridique et technique a été confié au Centre ressource du développement durable (Cerdd). Les principaux objectifs de cet observatoire sont les suivants :

- Apporter de la connaissance sur les gisements déchets et matières (déchets traités devenus matière première secondaire) ;
- Produire et diffuser des indicateurs per-

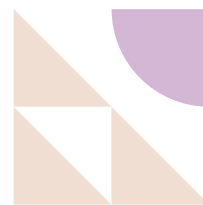
mettant d'outiller la prise de décision des politiques publiques ;

- Centraliser et diffuser les bonnes pratiques pour favoriser leur essaimage en région.

Comment interagir avec l'Odema ?

www.odema-hautsdefrance.org
odema@cerdd.org
03 21 08 52 40

LA SYNTHÈSE EN BREF



Le périmètre de l'étude s'étend du besoin en matière première vierge à la matière recyclée en passant par les phases de transformation, de stockage des déchets, de recyclage, etc. Trois sous-filières ont été choisies pour être détaillées plus spécifiquement dans le cadre de ces travaux : l'automobile, le BTP et les emballages (voir annexe p 14).

Premier constat, en Hauts-de-France comme ailleurs, **la demande en matière première recyclée reste faible**, entraînant une sous-exploitation des capacités de traitement des installations de recyclage. L'équilibre financier est très fragile car il dépend conjoncturellement du prix des matières plastiques vierges (autrement dit, du pétrole) répondant à des dynamiques économiques mondiales. À cela s'ajoute la concurrence internationale autour de la production des matières recyclées. Les exigences et réglementations dans ce domaine ne sont pas les mêmes dans tous les pays, les prix en sont par conséquent impactés (p 4).

Malgré le fort intérêt des différentes parties prenantes sur la traçabilité des matières et des déchets plastiques et composites, l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude n'échappe pas aux réalités liées à la disponibilité de la donnée. Le faible taux de réponse ne permet pas l'extrapolation des données à l'échelle régionale. En revanche, les tendances observées offrent **des premières perspectives de boucles locales à envisager** sur certaines résines plastiques, par exemple, le polypropylène (p 5-9).

En réponse aux premiers éléments révélés par cette étude, plusieurs leviers ont été identifiés et sont développés ci-après, en lien avec les différent-es acteur-rices de la filière :

- **favoriser la connaissance et l'interconnaissance des acteur-rices du territoire.** Pour ce faire, un répertoire des acteur-rices régionaux-ales et une synthèse bibliographique ont été réalisés dans le cadre de cette étude. La création d'une dynamique régionale et la détection de nouvelles synergies au sein du réseau COM'EIT semblent aussi nécessaires (p 10-11) ;
- **soutenir financièrement la recherche et le développement** (p 11) ;
- **généraliser la commande responsable, publique et privée** (p 11-12) ;
- **rendre davantage visibles les dispositifs existants**, par exemple, les appels à projets et à manifestation d'intérêt des éco-organismes et les dispositifs de la Région et de l'ADEME en Hauts-de-France (p 12).

En Hauts-de-France

274	établissements de transformation des matières plastiques en 2022	330 000	tonnes de déchets post-consommation produites en 2020
11 187	employé-es par la filière plasturgie en 2022	130 000	tonnes de plastiques collectées en 2020 pour le recyclage
570 000	tonnes de produits finis en plastiques consommées en 2022	70 000	tonnes de matières premières de recyclage incorporées en 2020

Sources : Panorama 2022 de la plasturgie et des composites-Polyvia, Calculs Odema sur données INSEE 2022, données INSEE 2020, données FEDERREC 2020

LES CONSTATS ET TENDANCES DRESSÉS GRÂCE À L'ÉTUDE



Dans le cadre expérimental de l'étude, une enquête et des interviews ont été réalisées afin d'obtenir des premières données qualitatives et quantitatives. L'objectif étant de mettre en perspective l'offre et la demande en plastique et composites dans les Hauts-de-France, en distinguant : le besoin en matière première, le gisement de déchets et le gisement de résines recyclées.

La demande en matière première recyclée reste faible localement

La demande en Matière première de recyclage (MPR) de la part des donneurs d'ordre est encore faible localement et apparaît comme un enjeu majeur pour le développement de la filière. À ce stade, les principaux freins identifiés sont :

- Le **coût de production des plastiques recyclés**. Celui-ci est fixe (collecte, tri, régénération...) et est souvent supérieur à celui de la matière plastique vierge. En effet, le coût de celle-ci dépend conjoncturellement du prix du pétrole. Dès que le prix du baril baisse en dessous d'un certain seuil, le plastique vierge devient moins cher que le plastique recyclé.
- La **concurrence internationale** (hors UE) sur la production des matières recyclées. Les MPR produites en Europe sont généralement plus chères car elles répondent à des réglementations plus strictes. Pour celles produites hors UE, se pose également la question de l'appellation « recyclé », difficilement traçable. Des certifications, telles que celles proposées par Recyclclass et le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), existent pour mettre en œuvre des passeports numériques des produits.
- **Des limites à l'incorporation des MPR** liées aux secteurs d'activité. Les résines recyclées ne répondent pas toujours aux cahiers des charges imposés par la réglementation. Notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire (contact alimentaire) ou de la santé (innocuité/hygiène).

Ces freins entraînent une sous-exploitation des capacités de traitement des installations de recyclage. Pour ces différentes raisons (cours du pétrole, concurrence internationale, cahiers des charges), l'année 2024 a été particulièrement difficile pour la filière, ce qui s'est traduit par plusieurs fermetures de sites.

Des boucles locales sont possibles en région

Le besoin d'avoir une meilleure connaissance des gisements disponibles en région a été exprimé par l'ensemble des acteur·rices de la filière. En ce sens, une enquête pour obtenir des données quantitatives leur a été soumise (137 transformateurs et recycleurs contactés). Malgré l'appui de Plastium et les relances ciblées, seules 25 entreprises ont répondu. On estime que les réponses obtenues couvrent, en termes d'effectifs :

- 9 % de la filière pour les transformateurs ;
- 2 % de la filière pour les recycleurs.

Ce faible taux de retour ne permet pas d'extrapoler les données à l'échelon régional. Cependant, l'analyse de ces résultats, croisée aux données de la synthèse bibliographique et aux interviews, permet d'identifier des tendances à l'échelle des répondants.

Les tendances observées

Sur l'ensemble des résines plastiques, l'approvisionnement des matières premières vierges se fait majoritairement à l'étranger. L'incorporation de matières premières recyclées permet de réduire cette dépendance aux approvisionnements extérieurs, tout en favorisant une économie régionale ou nationale. Pour appuyer cette tendance, des données sont nécessaires sur :

- les spécificités des résines importées hors UE (coût, spécificités techniques...);
- la destination des résines recyclées en région (France, Europe, au-delà).

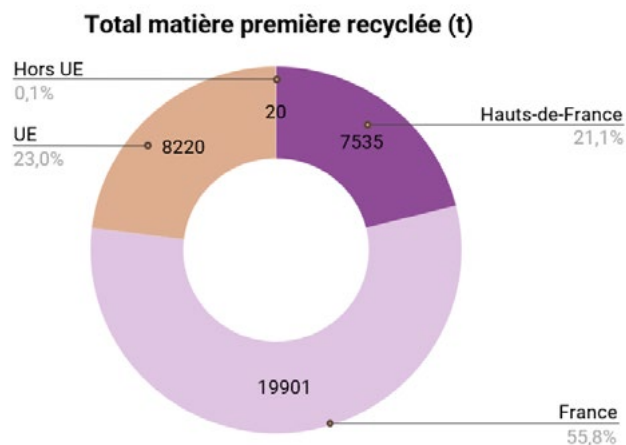
Développer la filière Polypropylène (PP) semblerait être une opportunité en Hauts-de-France. En effet, sur la base des répondants à l'enquête, 23% des matières premières PP entrant chez les transformateurs seraient issues du recyclage. En parallèle, il existe en région une production de r-PP.

L'incorporation de matière première recyclée pourrait encore augmenter. Pour ce faire, des leviers apparaissent :

- rendre visible tous les gisements recyclés en région ;
- préserver et renforcer les boucles locales existantes ;
- développer de nouvelles boucles locales.



L'origine des Matières premières de recyclage (MPR) entrant chez les transformateurs des Hauts-de-France



Sur le panel des répondants, on constate que l'origine des MPR suivrait une logique de proximité : 77% des matières recyclées proviennent de France et 23 % de l'Union européenne (ce qui s'explique par la proximité de la région Hauts-de-France avec la Belgique notamment).

À noter qu'en 2020, **70 000 tonnes** de matières premières de recyclage ont été incorporées en Hauts-de-France (source : synthèse bibliographique produite par d'Odema dans le cadre de cette étude). Les répondants à l'enquête de cette étude représenteraient environ 50% de ce gisement.

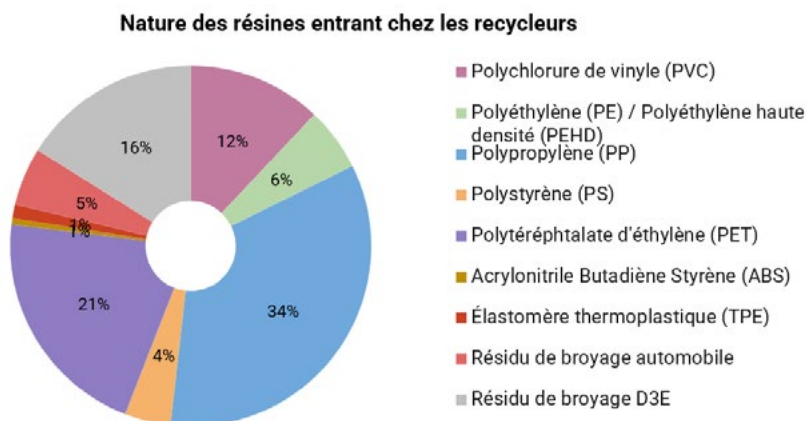
La production de matières premières recyclées en Hauts-de-France

88 245 t

de déchets plastiques (entrant en installation) utilisées en 2023/2024 par les recycleurs faisant partie du panel de répondants

75 656 t

de matières recyclées produites en 2023/2024



Sur le panel de répondants, les recycleurs produiraient principalement du rPP.

Attention, on ne connaît pas la destination de ces matières recyclées produites en région. Elles peuvent être incorporées en Hauts-de-France ou hors région.

La destination des matières recyclées en sortie des installations de recyclage

2/3

Selon la synthèse bibliographique réalisée dans le cadre de cette étude, deux tiers de matières premières recyclées produites en Hauts-de-France sont exportées en dehors de la région.

Le besoin en matière première des transformateurs régionaux

Sur le panel des transformateurs répondants, la résine principalement utilisée serait le Polypropylène (PP), devant le Polyéthylène et ses variantes (PE, PEHD, PEBD).

Cette hiérarchie est observée sur les matières premières vierges et recyclées :

		Total matière (t)	Pourcentage catégorie
vierge	Polypropylène (PP)	55651,5	71,98%
	Polyéthylène (PE)/ Polyéthylène haute densité (PEHD)	21263	27,50%
	Polychlorure de vinyle (PVC)	152,5	0,20%
	Polyméthacrylate de méthyle (PMMA)	90	0,12%
	Elastomère thermoplastique (TPE)	56	0,07%
	Polyuréthane (PU)	31,6	0,04%
	Polytéréphtalate de butylène (PBT)	20	0,03%
	Autre	9,4	0,01%
Recyclé	Polypropylène recyclé (rPP)	16815	47,13%
	Polyéthylène basse densité recyclé (rPEBD)	13000	36,44%
	Polyéthylène recyclé (rPE)	3100	8,69%
	Polyéthylène haute densité recyclé (rPEHD)	1940	5,44%
	Polychlorure de vinyle recyclé (rPVC)	700	1,96%
	Polycarbonate recyclé (rPC)	75	0,21%
	Polystyrène recyclé (rPS)	25	0,07%
	Polyuréthane thermoplastique (rTPU)	20	0,06%
	Polyéthylène téréphtalate recyclé (rPET)	0,8	0,00%

L'application des deux résines recyclées les plus utilisées en région seraient :

- rPP : majoritairement par l'industrie automobile
- rPEBD : fabrication de sacs plastiques

Attention, pour rappel, seulement 9 % des transformateurs et 2 % des recycleurs de la filière ont répondu à l'enquête. Les résultats présentés ne peuvent pas être extrapolés à l'échelon régional.



Des efforts à faire en matière de gestion des déchets post-consommation

On distingue deux types de déchets : **les déchets post-production** (en sortie des usines de transformation) et les **déchets post-consommation**.

Les résultats de l'enquête illustrent la bonne gestion des déchets post-production par les industriels (recyclage en interne, gestion par une entreprise externe) qui cherchent à limiter les coûts de l'élimination.

Concernant les déchets post-consommation, les trois secteurs d'activité étudiés sont concernés par une ou plusieurs filières REP (Responsabilité élargie du producteur) :

- Automobile : REP VEHICULES - restructuration de la filière depuis 2024 ;
- BTP : REP PMCB (Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) - depuis 2023 ;
- Emballages :
 - REP EMPAP (Emballages ménagers et papiers graphiques) - depuis 1993 ;
 - REP EPRO (Emballages professionnels) - depuis 2024, évolution à venir au 1^{er} juillet 2026, elle deviendra la REP EPRO EIC (Emballages professionnels industriels et commerciaux) ;
 - REP volontaire pour les emballages agricoles (ADIVALOR).

Pour la REP EMPAP, l'analyse des données remontées par les éco-organismes et mises à disposition par l'ADEME permet d'estimer le gisement régional d'emballages en plastique. Pour ce qui est des deux autres secteurs (BTP et automobile), les filières REP sont plus jeunes et n'avaient pas encore fourni de données au moment de cette étude.

À noter que l'objectif de recyclage de la REP PMCB est d'atteindre 24% de recyclage des plastiques en 2027 (enjeu de renforcer le tri à la source, dans la continuité du « décret 7 flux », et de faciliter la collecte) ou encore de favoriser le réemploi et d'encourager l'écoconception (source : ADEME).

En ce qui concerne la filière REP VEHICULES, on retrouve également des objectifs de valorisation matière, dont le recyclage spécifique des plastiques (Polypropylène (PP) et Polyéthylène (PE)) de 65% en 2026, pour les véhicules des particuliers.

Focus sur les emballages ménagers (filière REP EMPAP)

En 2023, 48 270 t de déchets plastiques recyclés ont été soutenus (gisement de déchets triés et prêts à être recyclés, c'est-à-dire en sortie de centre de tri) par les éco-organismes de la filière REP EMPAP. En comparaison, il est estimé que 107 971 t d'emballages ménagers plastiques ont été mis sur le marché en Hauts-de-France en 2023 (9% du tonnage national de mise sur le marché).

L'écart entre ces deux valeurs s'explique en partie par un défaut de tri des emballages par les consommateurs (il reste des emballages dans les ordures ménagères résiduelles, cf. l'étude MO-DECOM 2024 de l'ADEME pour caractériser leur contenu). Il y a donc un potentiel d'amélioration concernant le captage des emballages, y compris via les collectes des gisements hors foyers.

L'un des leviers remonté par les acteur-rices de la filière est de favoriser le développement de la Tarification incitative (TI) dont l'un des effets est d'améliorer le tri à la source et le captage de ces emballages.



Emballages ménagers plastiques recyclés soutenus en HDF en 2023		
Libellé	Part de la filière recyclage	Tonnage (t)
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PET Clair (en extension)	29,3%	14154
Bouteilles/Flacons PET clair	21,3%	10298
Films emballages ménagers PE	10,8%	5221
Flux développement (en extension) hors films PE/PP	8,7%	4183
Flux plastiques rigides à trier (en extension) sans PETC	7,3%	3532
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PE/PP (en extension)	5,7%	2762
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PE/PP/PS (en extension)	3,5%	1709
Bouteilles/Flacons PE/PP (hors extension)	3,5%	1693
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PE (en extension)	3,0%	1437
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PP (en extension)	3,0%	1469
Bouteilles/Flacons PET foncé (hors extension)	2,1%	1027
Pots/Barquettes PS (en extension)	0,7%	343
Bouteilles/Flacons/Pots/Barquettes PET foncé (en extension)	0,7%	353
Flux plastiques rigides à trier (en extension)	0,2%	85
Totaux EMBM plastiques recyclés en HDF	100,0%	48266

Source : ADEME, 2023.

Attention, ces données concernent uniquement les déchets d'emballage ménagers.

Les emballages des professionnels ainsi que des agriculteurs ne sont pas pris en compte.

À noter que l'objectif de recyclage des plastiques de la REP EMPAP est de 52% en 2027. Pour ce qui concerne le réemploi, l'objectif global (tous flux confondus, dont plastique) était d'atteindre 5% en 2023 (il a été estimé à moins de 1,5%).

Un besoin fort d'interconnaissance entre acteur·rices de la filière

Les quatre réunions du groupe de travail, organisées dans le cadre de cette étude, ont confirmé le besoin des acteur·rices d'échanger entre eux·elles et de coconstruire une filière régionale. Ces espaces d'échanges ont été appréciés, plusieurs prises de contact spontanées au sein du groupe ont pu être observées (échanges sur un gisement de chutes de production, recherche de solutions pour du plastique souillé par du jus de poisson, etc.).

(1) PE : Polyéthylène, PET : Polyéthylène téréphtalate, PETC : Polyéthylène téréphtalate cristallin, PP : Polypropylène, PS : Polystyrène

LES PISTES DE SOLUTIONS ET LES LEVIERS RÉVÉLÉS PAR L'ÉTUDE

Favoriser la connaissance et l'interconnaissance des acteur·rices du territoire

Deux livrables à valoriser et partager



- **Un répertoire d'acteur·rices pour une meilleure visibilité de l'offre collective régionale**

Pressenti par les pilotes de l'étude, le besoin d'avoir une meilleure visibilité sur les compétences, connaissances et accompagnements des structures présentes sur notre territoire a été confirmé par les acteur·rices du groupe de travail tout au long de l'étude. C'est dans ce contexte qu'un répertoire des acteur·rices présent·es en Hauts-de-France a été construit.

La porte d'entrée du répertoire est le service proposé par la structure : accompagnement technique ou en recherche et développement, financement, formation, centre de ressources, mise en réseau, certificateur, incubateur, information sur la filière et la réglementation. Les missions de chaque structure, en lien avec la filière plastique, sont présentées. Les piliers de l'économie circulaire sont également mis en avant pour affiner la recherche et la mise en relation.

Le répertoire des acteur·rices des Hauts-de-France, livrable phare de l'étude, est à disposition de toutes et tous sur [le site internet de l'Odema](#).



- **Une synthèse bibliographique, état des lieux de la filière**

Afin d'approfondir la connaissance régionale, un état des lieux de la filière a été réalisé. Définitions, réglementations, enjeux, chiffres clés, etc. : tous ces éléments sont compilés dans la [synthèse bibliographique publiée sur le site internet](#) de l'observatoire. Cette ressource a permis de mettre en évidence le manque de données à l'échelle régionale concernant la filière du plastique et des composites.

La création d'une dynamique régionale à renforcer

Les donneurs d'ordre invités n'ont pas souhaité faire partie du groupe de travail. La contribution de ces derniers à la structuration de la filière en région est indispensable : ils peuvent donner l'impulsion d'une demande en matière première recyclée notamment au travers de démarches d'éco-conception des produits mis sur le marché.

Ces espaces d'échanges ayant été formateurs pour les différentes parties prenantes, des pistes sont à l'étude pour maintenir et élargir cette dynamique régionale. Ces réflexions se poursuivront avec la collaboration des acteurs économiques des filières concernées pour renforcer l'économie circulaire en Hauts-de-France.

La détection de nouvelles synergies au sein du réseau COM'EIT

Le réseau COM'EIT, fondé par la Région Hauts-de-France et l'ADEME en 2024, est le réseau régional des acteur·rices de l'EIT (Écologie industrielle et territoriale). Son objectif est de créer un espace d'échange et de coopération pour tous·tes les animateur·rices de l'EIT.

Lors de discussions dans le cadre de ce réseau, la filière du plastique est ressortie comme prioritaire et à fort enjeu et intérêt. Un groupe de travail s'est monté dans lequel le Cerdd, pour le compte de l'Odema, a participé aux travaux du réseau et a présenté son étude pour identifier des synergies possibles comme :

- la transmission des données collectées par l'Odema aux animateurs d'EIT (avec l'accord des entreprises concernées) pour l'identification de solutions locales et opérationnelles ;
- la valorisation des bénéfices de l'EIT pour les industriels : espace d'échanges et de mise en relation, identification de synergies et solutions avec les acteur·rices présents sur le territoire, etc.

Ces pistes de travail méritent d'être creusées et encouragées pour que cette dynamique globale, encore fragile, puisse s'inscrire dans la durée au bénéfice de l'ancrage et du développement des activités dans les territoires concernés.

Soutenir financièrement la recherche et le développement

Les matières plastiques représentent une multitude de résines et ont des usages multiples, ce qui complique le recyclage de ces matières. Les acteur·rices de la filière partagent un besoin de soutien financier sur la R&D :

- pour développer des matières recyclées répondant aux réglementations des secteurs de l'agroalimentaire et de la santé (contact alimentaire, innocuité) ;
- pour permettre un recyclage plus facile de résines complexes. Par exemple, les plastiques hors PET clair et les composites dans le secteur de l'emballage, les mousses, ABS, PVC, PE⁽¹⁾ coloré et composites pour les filières automobile et BTP ;
- pour améliorer le tri des déchets plastiques : étape en amont indispensable pour un recyclage de qualité, le tri des déchets plastiques peut être complexe et coûteux, voire impossible. Des investissements sur de nouvelles technologies de tri sont à envisager, afin de créer le gisement nécessaire pour la construction de nouvelles filières de recyclage viables économiquement.

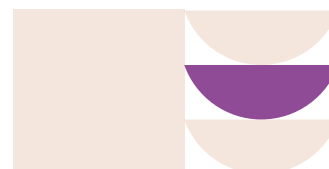
À noter que les éco-organismes ont des objectifs financiers tel que le soutien à la recherche et au développement (ex. : pour la filière REP emballages ménagers, au moins 1,5% de contributions par an est prévu pour le soutien R&D), ou encore, des primes à l'incorporation de MPR. En effet, à partir de 2026, les éco-organismes de huit filières REP (dont les REP emballages ménagers et papiers graphiques et emballages professionnels) doivent verser aux producteurs une prime à l'incorporation pour les tonnages au-delà du minimum réglementaire.

Généraliser la commande responsable, publique et privée

Un des constats révélés dans cette étude est la faible demande de matières plastiques recyclées au regard du gisement disponible en région. L'appel des recycleurs se fait d'autant plus fort que les enjeux de la filière plastique et composites présentés dans cette synthèse dépassent l'échelle régionale et relèvent de décisions politiques internationales.

Pour autant, un levier a été identifié à l'échelle régionale, pour favoriser l'incorporation des Matières première de recyclage (MPR) du territoire : la commande responsable qui permettrait d'augmenter la demande. C'est d'ailleurs, une obligation de la loi AGEC.

(1) ABS : Acrylonitrile butadiène styrène, PE : Polyéthylène, PVC : Polychlorure de vinyle



En effet, lors de la rédaction de leurs marchés, les donneurs d'ordre publics et privés peuvent intégrer des clauses environnementales (ex. : utilisation de produits issus du réemploi, achat de produits écoconçus ou avec écolabels comme l'écolabel européen, incorporation de matières recyclées...) et ainsi soutenir les entreprises engagées de cette filière.

L'application de ce levier impose l'instauration de temps de travail pour s'organiser collectivement et s'inscrire dans une dynamique régionale déjà existante : celle du réseau Apure (Achats publics durables), animé par le Cerdd et le CD2E, qui rassemble collectivités et partenaires en Hauts-de-France pour renforcer les pratiques d'achat transformatrices.

Rendre davantage visible les dispositifs d'accompagnement existants

Les appels à projet et à manifestation d'intérêt des éco-organismes

Les éco-organismes lancent des appels à projets (AAP) et à manifestation d'intérêt (AMI), en lien avec leurs agréments, pour répondre aux objectifs fixés dans leurs cahiers des charges. Par exemple, depuis 2023, CITEO consacre 5% de ses contributions au développement de la filière réemploi (AAP EncoRE plus de réemploi), soit pour l'année 2025 un montant d'environ 38 millions d'euros. Pour ce qui est de la filière REP PMCB, l'éco-organisme Valobat lance depuis 2024 des AAP pour faire croître le taux de recyclage des différents déchets (plâtre, verre, etc.).

Les dispositifs Région et ADEME en Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France soutient le développement économique, social et environnemental de son territoire, en mettant en œuvre des politiques publiques adaptées aux besoins au travers de ses schémas (SRADDET, SRDEII, SRESRI...) et feuilles de route (rev3, économie circulaire, innovation). Elle agit sur les acteur·rices de la filière en soutenant financièrement leurs projets, en mettant en relation les acteurs et actrices entre elles-eux, en assurant la planification de la prévention et des installations de gestion des déchets.

Aussi, pour conclure l'étude, [un webinaire de restitution](#) a été organisé en juin 2025. À cette occasion, les projets Objectif recyclage matières (ORMAT) ont été présentés par l'ADEME. Cela a permis :

- de présenter le dispositif d'accompagnement ;
- de présenter les résultats 2023 et 2024 de ce dispositif : 13 projets ont pu être accompagnés dans les Hauts-de-France, répartis dans les secteurs suivants : 30% emballages industriels et commerciaux, 19% bâtiment, 9% automobile et transport, 6% ameublement ou décoration, 3% équipements électriques et électroniques, 32% autres.

Il apparaît que la communication autour de ces dispositifs doit être renforcée pour que les acteur·rices de la filière puissent s'en saisir.



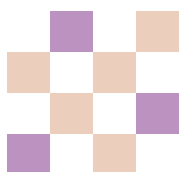
CONCLUSION

Si cette étude expérimentale révèle un **fort intérêt des différentes parties prenantes pour la traçabilité des matières et déchets plastiques et composites**, elle n'échappe pas aux réalités liées à la disponibilité ou l'accessibilité de la donnée. Le faible taux de réponse à l'enquête, réalisée dans le cadre de cette étude, ne permet pas d'extrapoler les données à l'échelle régionale. En revanche, les tendances observées offrent des premières perspectives de **boucles locales à envisager** (comme développer la filière polypropylène par exemple).

Au-delà de la dimension quantitative, cette étude n'en reste pas moins riche en enseignements qualitatifs. La création du groupe de travail, réunissant différentes typologies d'acteur·rices, en est un premier exemple. Ces espaces d'échanges ont été appréciés et demandent à être poursuivis pour pérenniser la dynamique régionale. En ce sens, une attention particulière est à envisager concernant la contribution des donneurs d'ordre qui, dans le cadre de cette étude, aurait mérité d'être plus importante. En effet, en tant que commanditaires de produits, ils peuvent challenger leurs fournisseurs et prestataires au travers de cahiers des charges incorporant des clauses environnementales liées à l'écoconception, le réemploi et le recyclage des matériaux. Ainsi, en rédigeant leurs cahiers des charges, **les donneurs d'ordre peuvent stimuler la demande en matière première de recyclage**, qui reste faible actuellement alors que ces dernières sont disponibles sur le territoire. **Associer ces acteur·rices aux réflexions régionales** semble donc être un levier majeur pour le développement ou la consolidation de chaînes de valeur plus circulaires.

Par ailleurs, cette étude a permis de rappeler les **dispositifs d'accompagnement** existants, incluant les soutiens financiers pour la recherche et le développement (fonds des éco-organismes, outils financiers régionaux et nationaux portés par la Région et l'ADEME).

Pour finir, le déploiement de la **commande responsable publique et privée, et l'appui de réseaux EIT** (par exemple l'animation COM'EIT) apparaissent comme des leviers déterminants pour continuer la structuration de la filière plastique et composites dans une démarche d'économie circulaire.



ANNEXE

MÉTHODOLOGIE



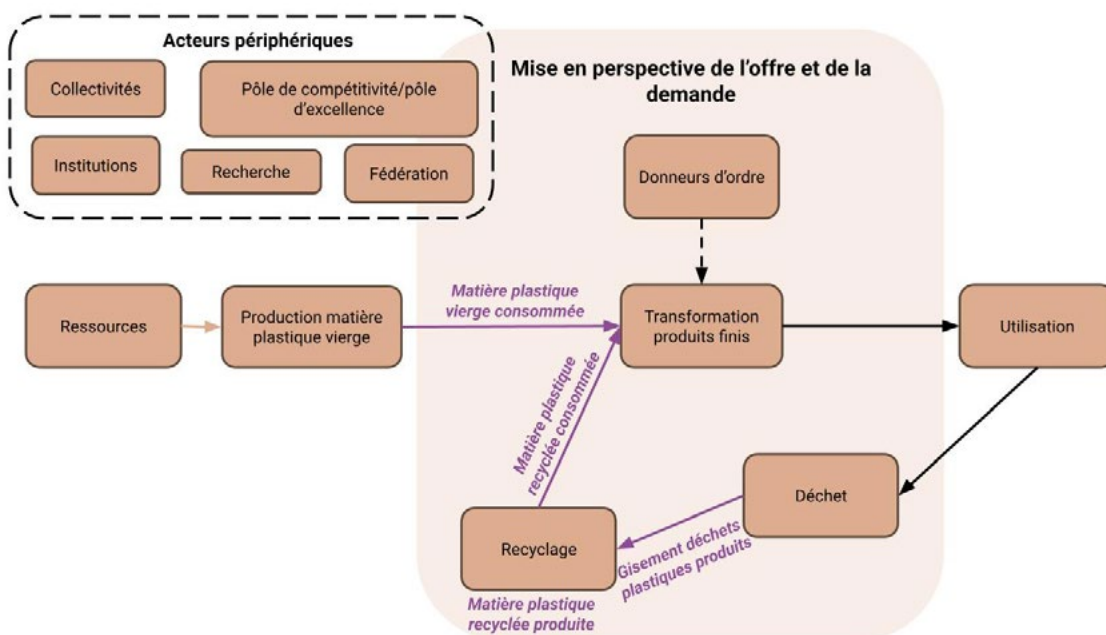
Le périmètre de l'étude est restreint en termes de :

- géographie : région Hauts-de-France ;
- secteur d'activité : focus sur les sous-filières de **l'automobile, du BTP et des emballages.**

Les flux à caractériser vont du **besoin en matière première** (vierge et recyclée), à la **production de matière recyclée** en passant par les phases de **transformation**, de **stockage** des déchets, de **recyclage**, etc.

L'étude s'est déroulée en deux phases :

- La production d'une synthèse bibliographique, visant à compiler les résultats des études menées ces dernières années par différent-es acteur-rices régionaux-ales de la filière.
- La réalisation d'interviews et d'une enquête auprès des industriels de la filière, pour collecter des **données qualitatives** (interviews) et **quantitatives** (enquête) et mettre en perspective l'offre et la demande en plastiques et composites en région, en distinguant :
 - le besoin en matière première (vierge et recyclée) ;
 - le gisement de déchets ;
 - le gisement de résines recyclées.



Note : on appelle, sur ce schéma, « Donneurs d'ordre » les commanditaires de matière plastique auprès des transformateurs : ils sont à l'origine des commandes de produits à mettre en marché, et définissent les cahiers des charges techniques.

Un **groupe de travail** rassemblant les acteurs et actrices de la filière a été constitué pour le suivi de l'étude. Il était composé de : transformateurs (fabricants de produits finis ou de composants pour un client/donneur d'ordre dont ils sont sous-traitants), régénérateurs (recycleurs), instituts de recherche, pôles d'excellence et de compétitivité, collectivités, éco-organismes, etc. Ces derniers se sont réunis à quatre reprises afin d'apporter leur expertise et leur point de vue. Cette étude est le fruit de cette coopération.

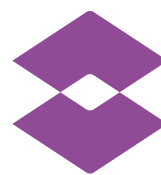


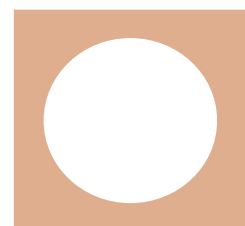
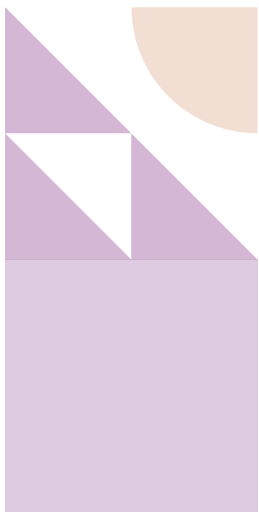
L'étude sur la filière plastique et composites en Hauts-de-France a été pilotée par le Cerdd pour le compte de l'Odema, réalisée par le groupement Circul'R et Plastium avec le soutien de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France.

En plus de cette synthèse pour décideur·ses, les livrables suivants ont été produits :

- une **[synthèse bibliographique](#)**
- un **[répertoire des acteurs et actrices](#)** de la filière
- un **[webinaire](#)** de restitution de l'étude (disponible en replay)

Toutes ces ressources sont disponibles sur le site internet de l'Odema : odema-hautsdefrance.org





Cerdd, avril 2026

Direction de publication : Emmanuel Bertin

Rédaction : Ariane Pons et Mathilde Ternisien

Mise en page : Hélène Lancial

Relecture : Laura Béheulière, Anastasia Ivanovsky

Crédits photos : Cerdd

Remerciements :

- Les prestataires qui ont réalisé cette étude : Circul'R et Plastium.
- Les acteur·rices qui ont participé aux différents groupes de travail : Ajdk Plast, Baudalet, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR), Carlier plastiques et composites, Cellule économique régionale de la construction (CERC), CIFRA, CITEO, Cousin Group, CRITT Polymère, Ecomai-

son, Ecopal, Elanplast sc, EuraMaterials, Fédération professionnelle des entreprises du recyclage, du réemploi et de l'économie circulaire (FEDERREC), Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE), Galloo, Global vision, Institut Mines-Télécom (IMT) Nord Europe, Plastic R3, Plastitek, Polyvia, Sarplastic, TEAM2, Tweener, Unité matériaux et transformations (UMET) et Unité de catalyse et chimie du solide (UCCS), Valobat, Valor'Aisne.

- Les acteur·rices qui ont répondu aux interviews et à l'enquête. Les membres du réseau COM'EIT pour leur contribution.
- Les membres de la gouvernance de l'Odema (ADEME et Région Hauts-de-France) pour leur appui au montage de l'étude, à son financement, au suivi des différentes étapes et à la rédaction et relectures de ce document.
- L'équipe du Cerdd qui a piloté cette étude, contribué à la valorisation des différents livrables et participé à la réalisation et aux différentes relectures de ce document.



"Transformer notre monde", c'est l'ambition de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015. Ce programme rassemble 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) universels, transversaux et interdépendants. Il marque l'urgence d'accélérer et d'intensifier les transitions de nos sociétés. **Cette publication y contribue, et plus particulièrement aux ODD suivants :**



Site du 11/19
rue de Bourgogne
62750 Loos-en-Gohelle
Tél. : 03.21.08.52.40
contact@cerdd.org



Nos autres sites internet
observatoire-energieclimat-hautsdefrance.org
odema-hautsdefrance.org
cerddotheque.org
transitions-economiques.org

www.cerdd.org

Autres financeurs du Cerdd et membres de l'Assemblée Générale : Amiens Métropole, Conseil Départemental du Nord, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Communauté d'Agglo Lens-Liévin, Douaisis Agglo, Dunkerque Grand Littoral, EDA, GRDF, Métropole Européenne de Lille, MRES, Syndicat d'Énergie de l'Oise, URCPIE, Team2, la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise, Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, Keolis, Communauté de communes du Liancourtois - La Vallée dorée.